Le Sénat vote la réduction du nombre d'ambassadeurs itinérants

Publication : lundi 30 juillet 2012 14:00

Le Bulletin Quotidien, 30 juillet 2012

Le Sénat vote la réduction du nombre d'ambassadeurs itinérants

Le Sénat a adopté, contre l'avis du gouvernement, lors de la discussion du projet de loi de finances rectificative (cf. supra), la réduction du nombre de postes d'ambassadeurs itinérants, le faisant passer de 26 à 21.

Cette modification a été proposée par un amendement présenté par Mme Nathalie GOULET (UCR, Orne), visant à diminuer de 13 millions d'euros les crédits de l'action extérieure de l'Etat.

Ces ambassadeurs ont été créés par le président Jacques CHIRAC, puis par son successeur, M. Nicolas SARKOZY, leur "utilité n'est pas totalement avérée" a indiqué la sénatrice de l'Orne. Elle a cité certaines de leurs fonctions "piraterie, commission internationale sur les Pyrénées, sommets France-Afrique, prévention des conflits, adoption internationale...". "Nous avons des ambassadeurs thématiques qui correspondent à autant de postes pour des amis ou collègues en mal d'exotisme", a-t-elle ironisé.

Depuis plusieurs années la sénatrice de l'Orne dépose systématiquement cet amendement, jusqu'à présent sans succès.

Le ministre chargé du Budget, M. Jérôme CAHUZAC, et le rapporteur général (PS) de la commission des Finances, M. François MARC, ont donné un avis défavorable renvoyant au prochain projet de Budget indiquant que le sénateur (PS) Richard YUNG avait été chargé d'étudier l'utilité de ces postes. "Il y a 26 postes d'ambassadeurs thématiques. Certains correspondent à des activités réelles. D'autres sont plus problématiques et donnent l'impression d'avoir été créés pour des personnes dont le suffrage universel n'a pas voulu... Le Quai d'Orsay a une attitude plutôt positive. Nous ferons des recommandations significatives en septembre pour le budget 2013" a déclaré M. YUNG ;

L'UMP et les centristes ont voté pour mais aussi deux sénateurs PS, Mme Marie-Noëlle LIENEMANN (Paris) et M. Jean-Pierre SUEUR, (Loiret), président de la commission des Lois, tandis que les écologistes se sont abstenus.

Liste des ambassadeurs itinérants

- Ambassadeur chargé de la bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises : M. Michel DOUCIN, ministre plénipotentiaire.
- Ambassadeur chargé de la lutte contre la criminalité organisée : M. OLIVIER WEBER, journaliste.
- Ambassadeur chargé de la négociation internationale pour les pôles arctiques et antarctiques : l'ancien Premier ministre Michel ROCARD, inspecteur général des finances honoraire.
- Ambassadeur chargé de l'audiovisuel extérieur : M. Louis de BROISSIA, ancien député (RPR), ancien sénateur (UMP) et ancien président du conseil général de la Côte d'Or, ancien président du directoire de la SA "Le Bien Public".

Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique : L'ancien ministre Serge LEPELTIER, maire (UMP) de Bourges, contrôleur général économique et financier, ancien député (RPR) et ancien sénateur (UMP) du CHER, ancien premier vice-président du Parti radical.

Ambassadeur chargé des questions économiques de reconstruction et de développement : M. Pierre DUQUESNE, administrateur civil, ancien président du Comité d'audit de la Banque mondiale.

Phoca PDF